

Environics Institute

For Survey Research



La Constitution

Résultats du sondage de la Confédération de demain 2022

Avril 2022



Notes (1)

- Huit Canadiens sur dix ont entendu parler de la Charte des droits et libertés
- Parmi ceux qui en ont entendu parler, neuf sur dix disent que la Charte a été une bonne chose pour le Canada
- Les opinions sont divisés sur l'idée de reprendre les négociations constitutionnelles pour négocier des changements important: environ un Canadien sur trois est en faveur de reprendre les négociations, mais une proportion un peu plus grande souhaite plutôt tenter d'améliorer les choses dans le cadre de la constitution actuelle et une proportion un peu plus petite n'a pas d'opinion
- Sur six enjeux, des proportions semblables souhaitent reprendre des discussions constitutionnelle, mais la proportion choisissant cette option est un peu plus grande pour la question de la monarchie

Notes (2)

- Ce sont les Québécois francophones qui sont le plus susceptibles de vouloir reprendre les discussions constitutionnelles au sujet de la monarchie
- Les Albertains sont le plus susceptibles de vouloir reprendre les discussions constitutionnelles au sujet de la péréquation
- Les autochtones sont plus susceptibles (15 points de pourcentage) que les non-autochtones de vouloir reprendre les discussions constitutionnelles sur les droits autochtones
- Les jeunes Québécois francophones sont moins susceptibles que leur concitoyens plus âgés de souhaiter reprendre les discussions constitutionnelles sur la place du Québec dans la fédération.

Notes (3)

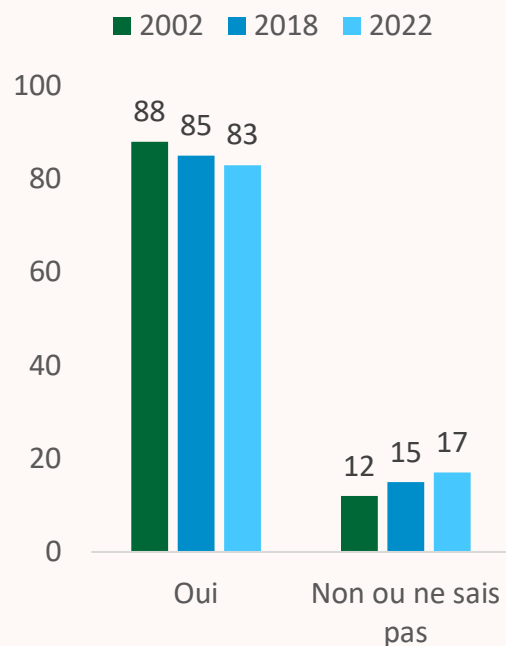
- Un Canadien sur deux accorde de l'importance, personnellement, à la signature de la Constitution par le Québec
- Les Québécois francophones ne sont pas plus susceptibles que ne le sont les autres Canadiens d'accorder de l'importance à la signature du Québec
- Les jeunes Québécois francophones sont moins enclins que leur concitoyens plus âgés à accorder de l'importance à la signature de la Constitution par le Québec

Notes (4)

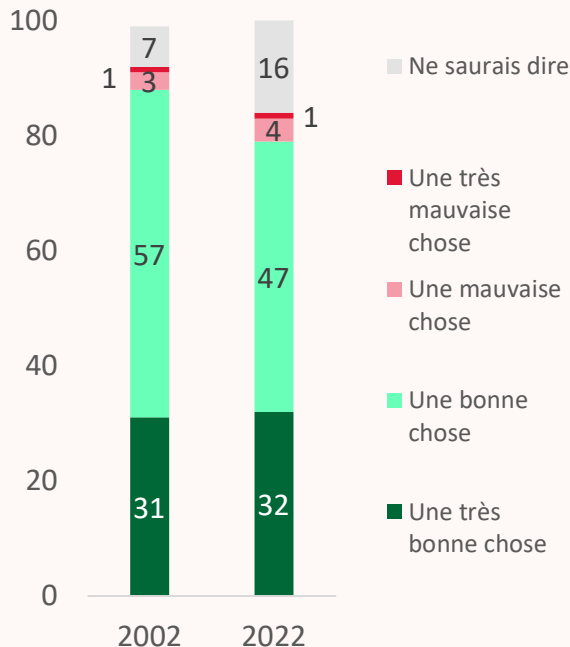
- Les Canadiens sont presque trois fois plus nombreux à dire que la Cour suprême devrait avoir le dernier mot plutôt que le Parlement, lorsqu'une loi contrevient à la Charte
- De façon générale, les opinions sur cette question ne diffèrent pas significativement quand la question réfère à la législature provinciale plutôt qu'au Parlement canadien; il y a par contre une certaine variation chez les Québécois francophones
- Les Québécois francophones demeurent plus également divisés que les autres Canadiens sur la possibilité des parlements de déroger à la Charte
- Les opinions sur la question n'ont pas changé depuis 2020, malgré le débat sur la loi 21

La Charte des droits et libertés

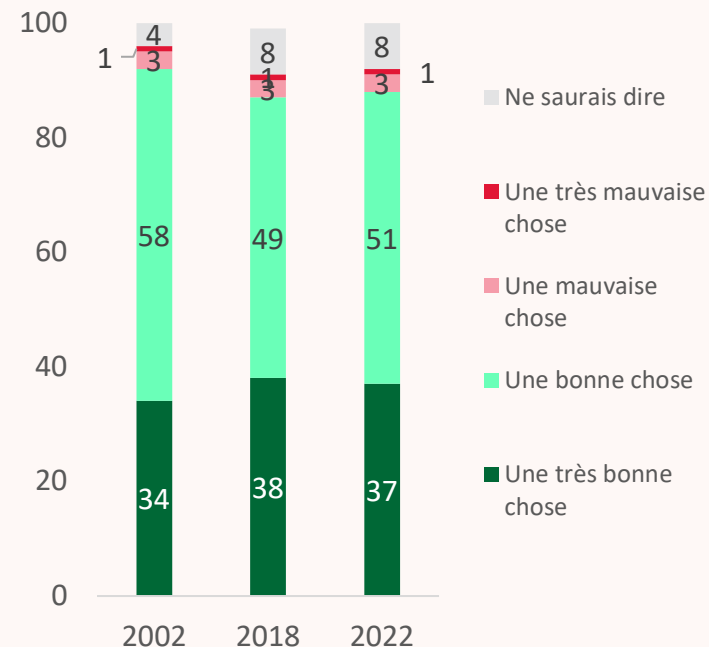
Entendu parler de la Charte?



Opinion sur la Charte?



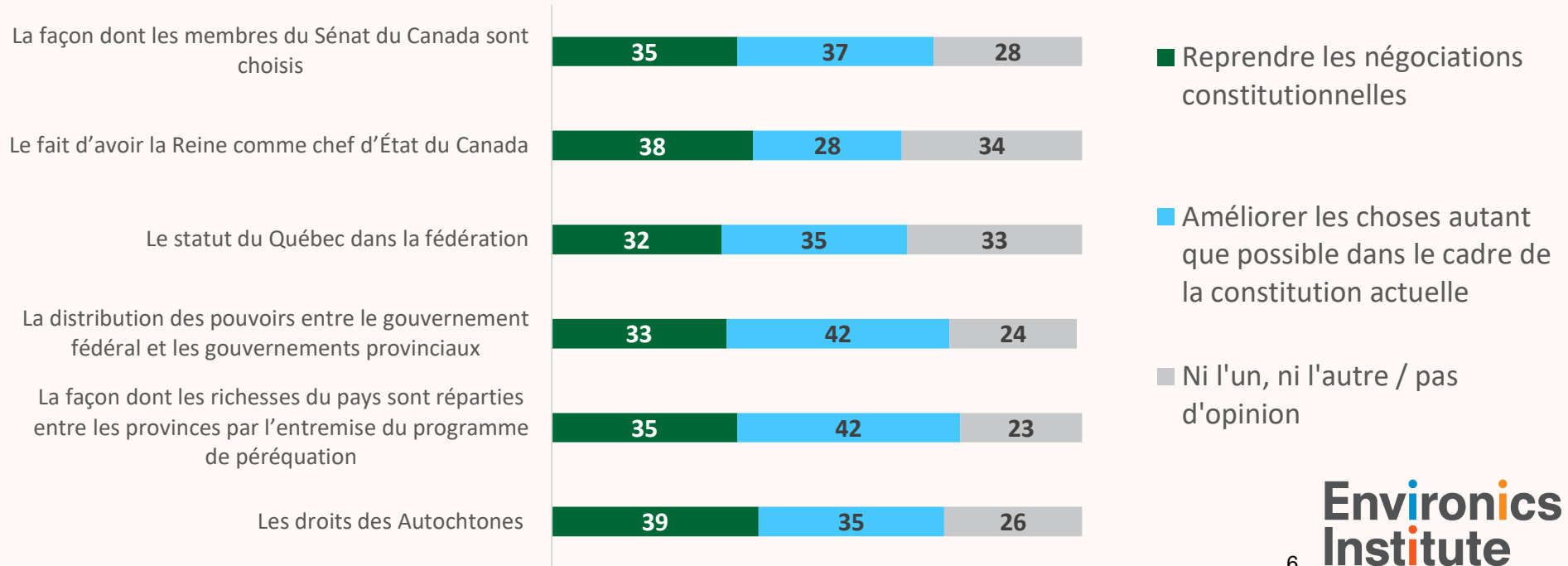
Opinion sur la Charte?
(ceux qui en ont entendu parler)



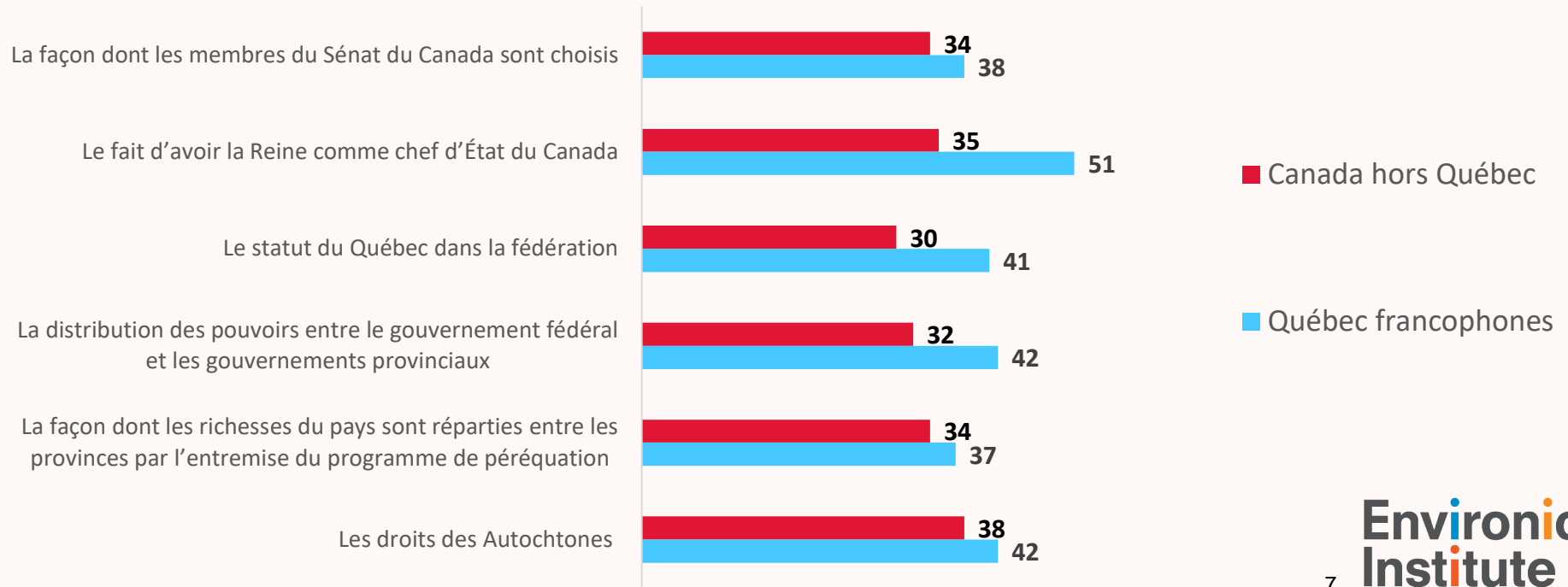
Avez vous entendu parler de la Charte canadienne des droits et libertés, ou non? // De façon générale, pensez-vous que la Charte des droits et libertés est une très bonne chose, une bonne chose, une mauvaise chose ou une très mauvaise chose pour le Canada?

Pour chacun des énoncés suivants, veuillez indiquer l'option que vous préférez : reprendre les négociations constitutionnelles pour négocier des changements importants ou améliorer les choses autant que possible dans le cadre de la constitution actuelle du Canada.

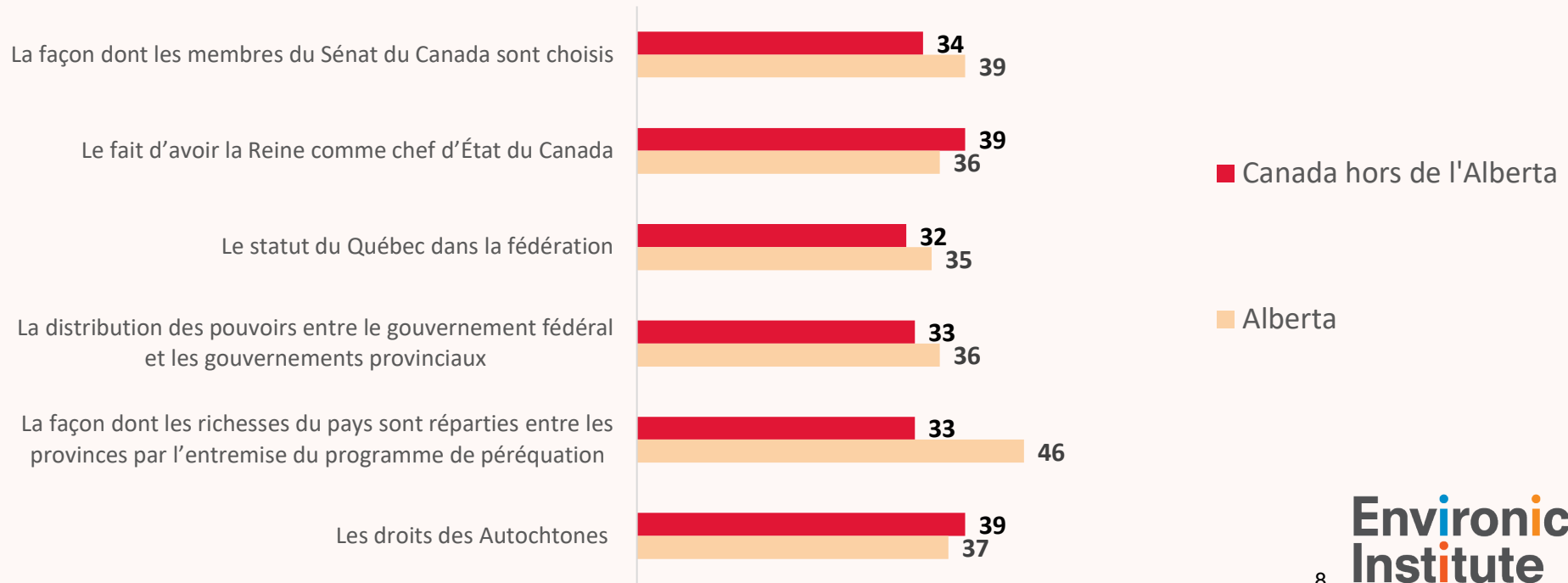
Canada



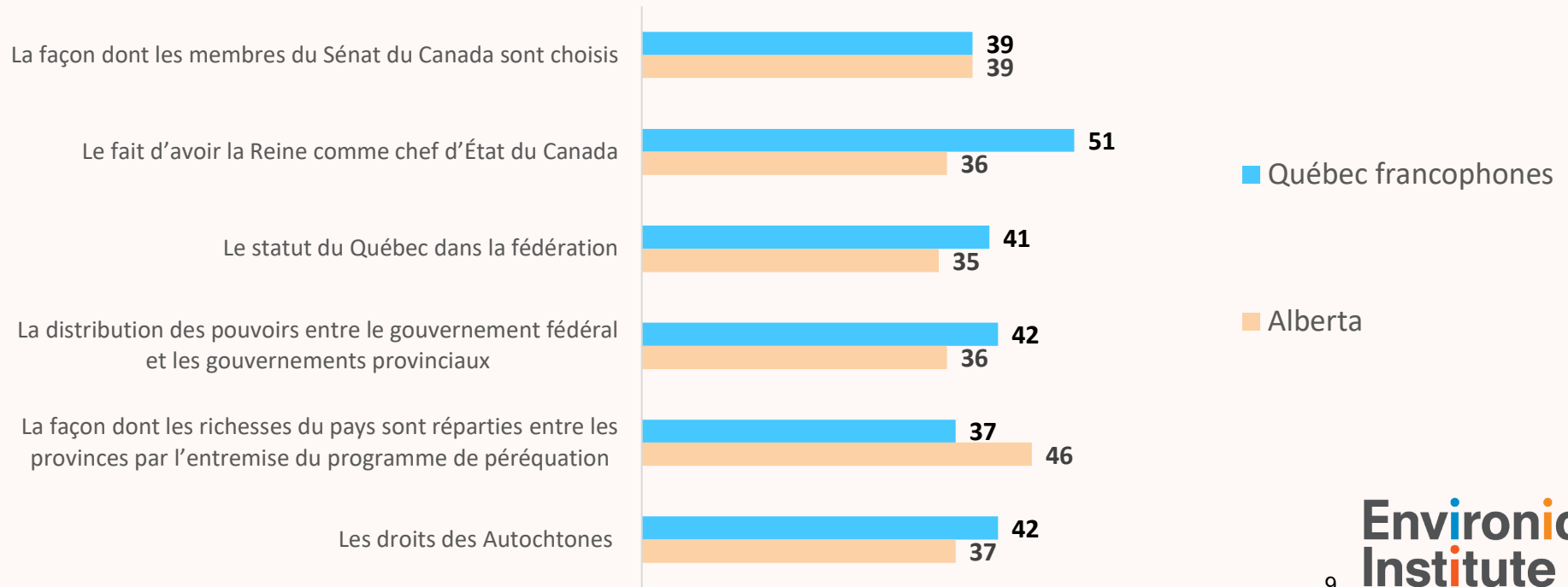
Devrait-on reprendre les négociations constitutionnelles pour négocier des changements importants?



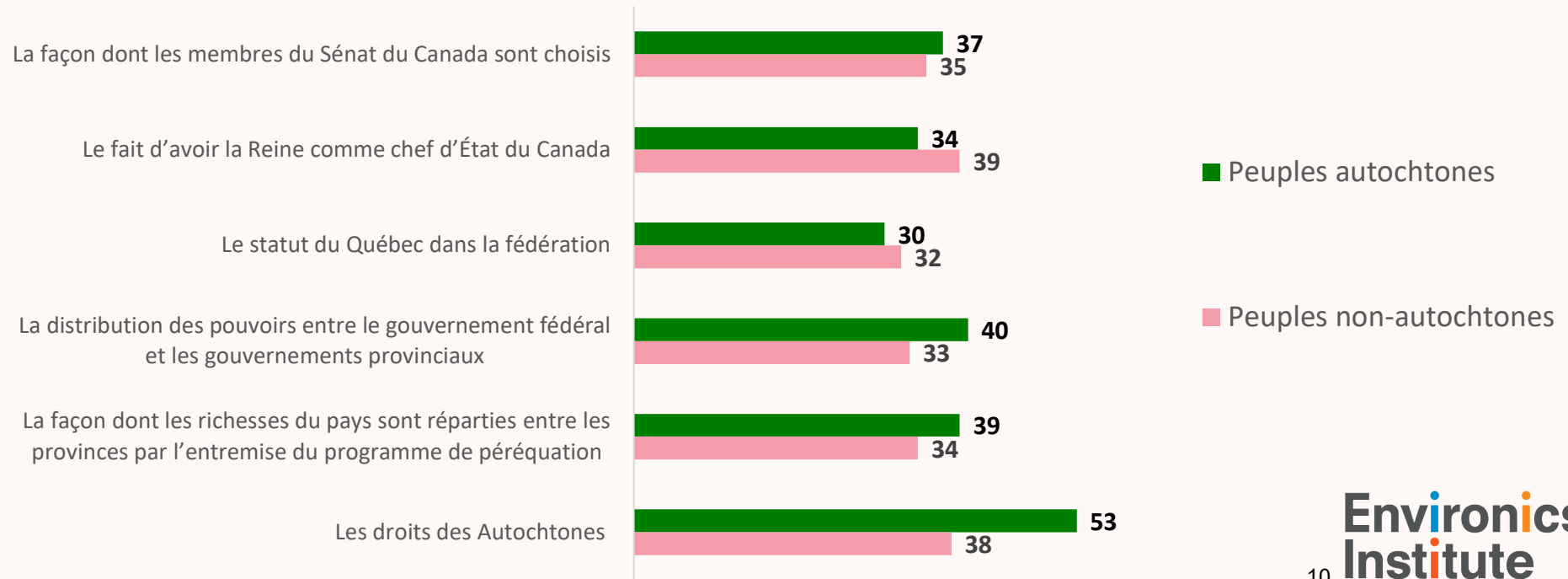
Devrait-on reprendre les négociations constitutionnelles pour négocier des changements importants?



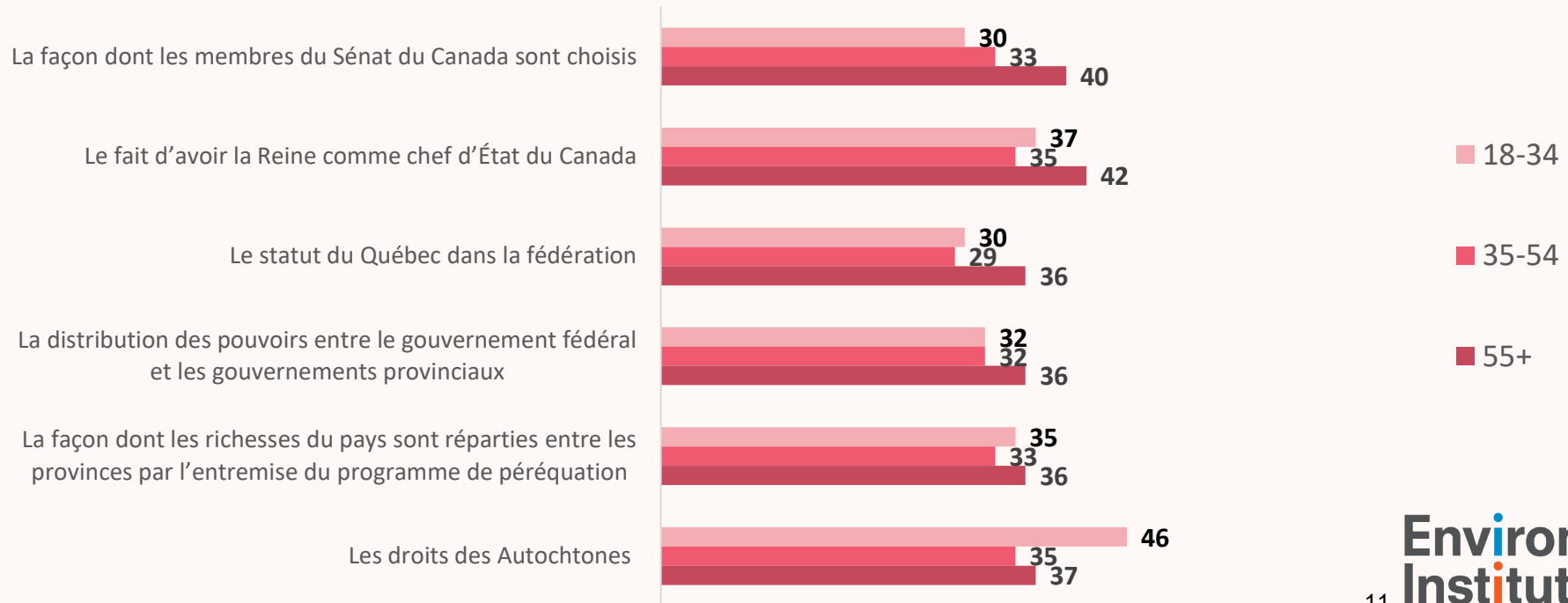
Devrait-on reprendre les négociations constitutionnelles pour négocier des changements importants?



Devrait-on reprendre les négociations constitutionnelles pour négocier des changements importants?

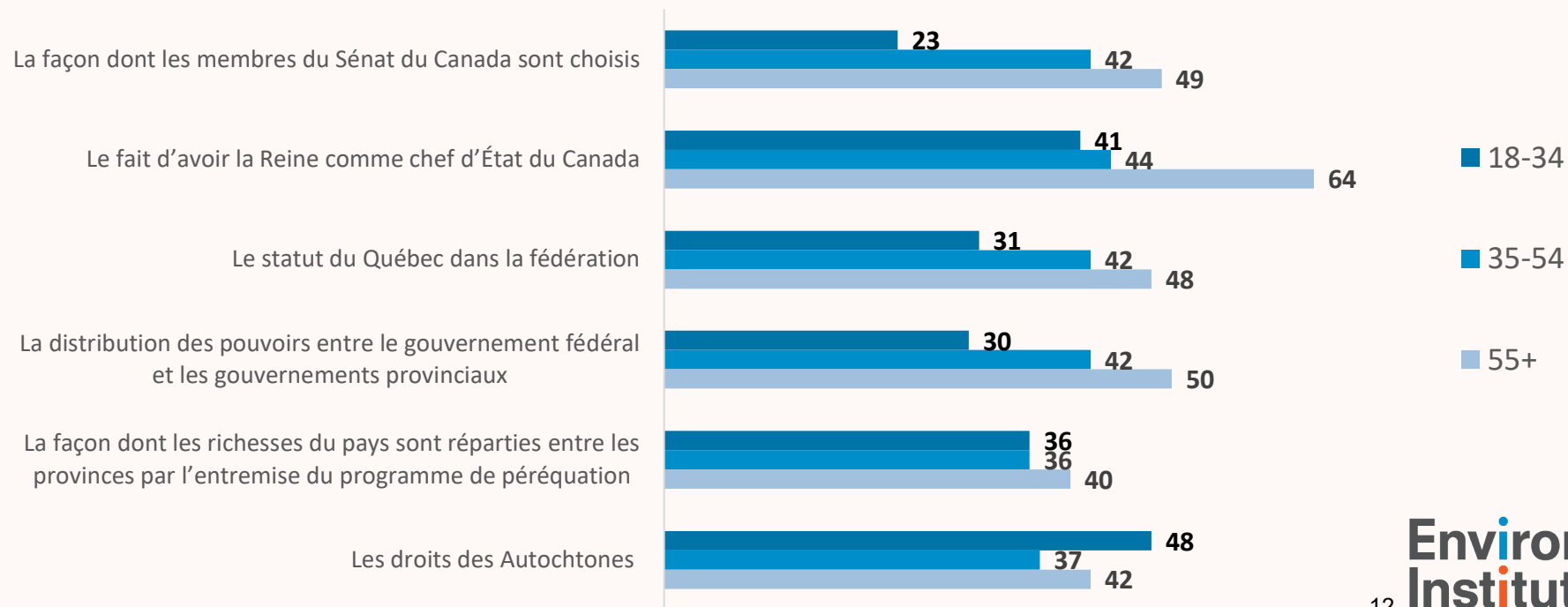


Devrait-on reprendre les négociations constitutionnelles pour négocier des changements importants?



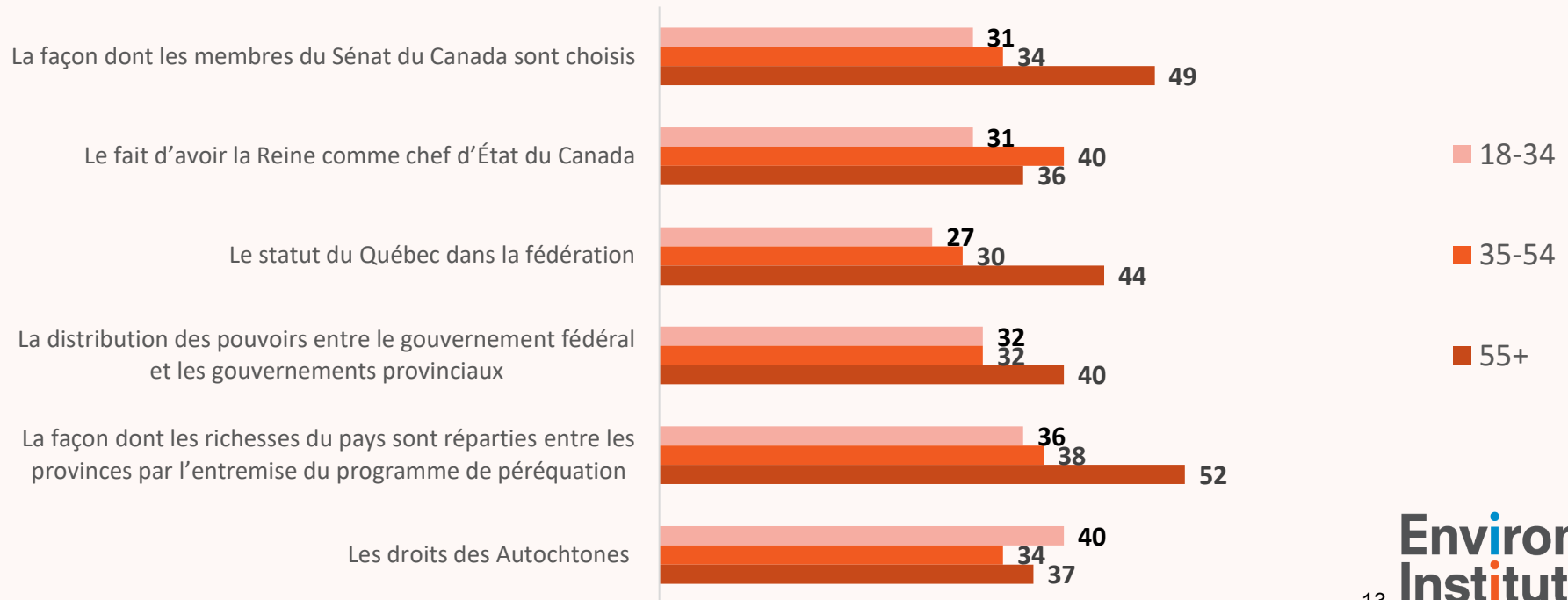
Devrait-on reprendre les négociations constitutionnelles pour négocier des changements importants?

Québec francophones seulement

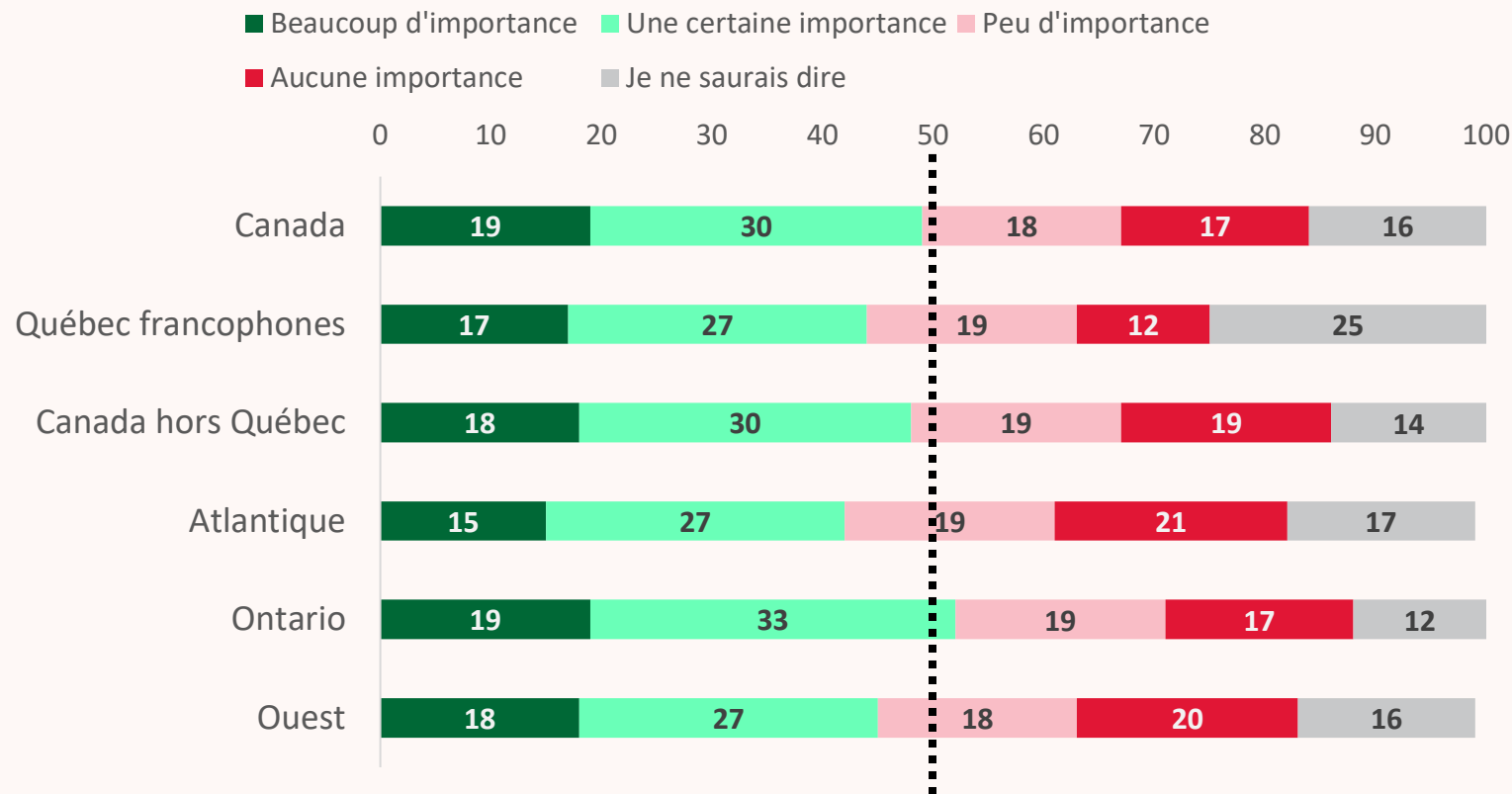


Devrait-on reprendre les négociations constitutionnelles pour négocier des changements importants?

Provinces des prairies seulement



Quelle importance accordez-vous personnellement à la signature par le Québec de la Constitution ?

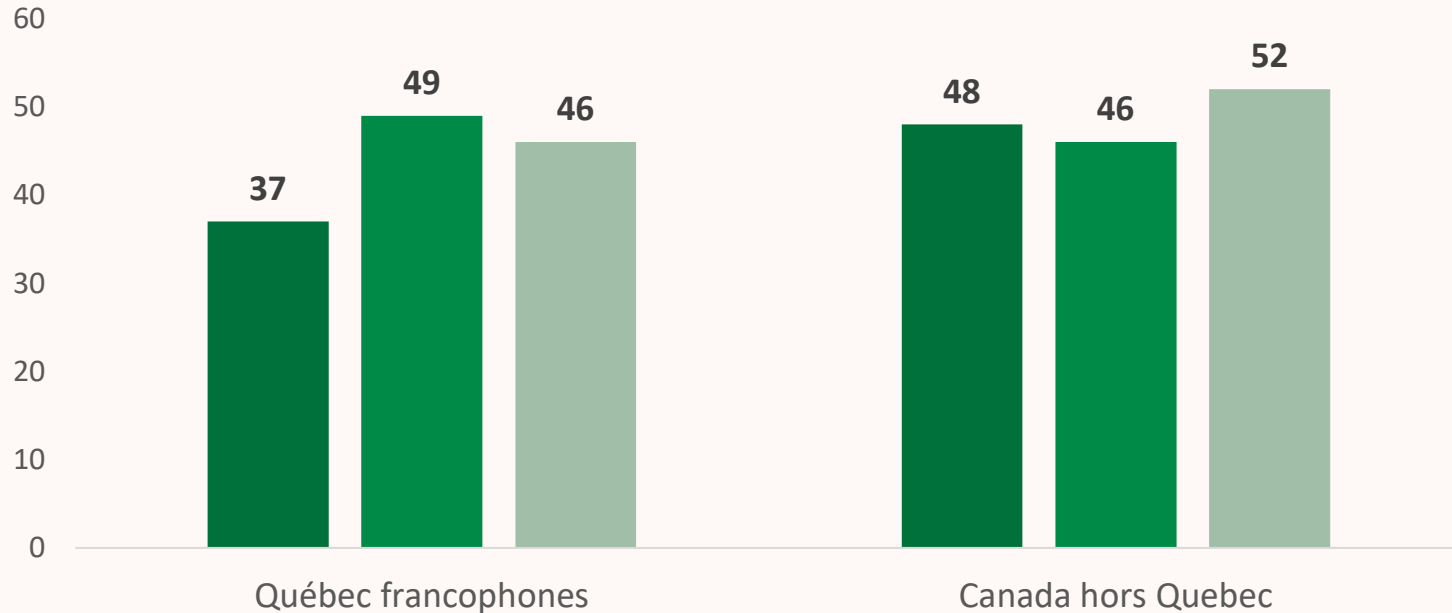


Comme vous le savez peut-être, le Québec est la seule province qui n'a pas signé la nouvelle Constitution que le Canada a adoptée en 1982. Quelle importance accordez-vous personnellement à la signature par le Québec de la Constitution?

Quelle importance accordez-vous personnellement à la signature par le Québec de la Constitution?

Beaucoup ou une certaine importance

■ 18-34 ■ 35-54 ■ 55+

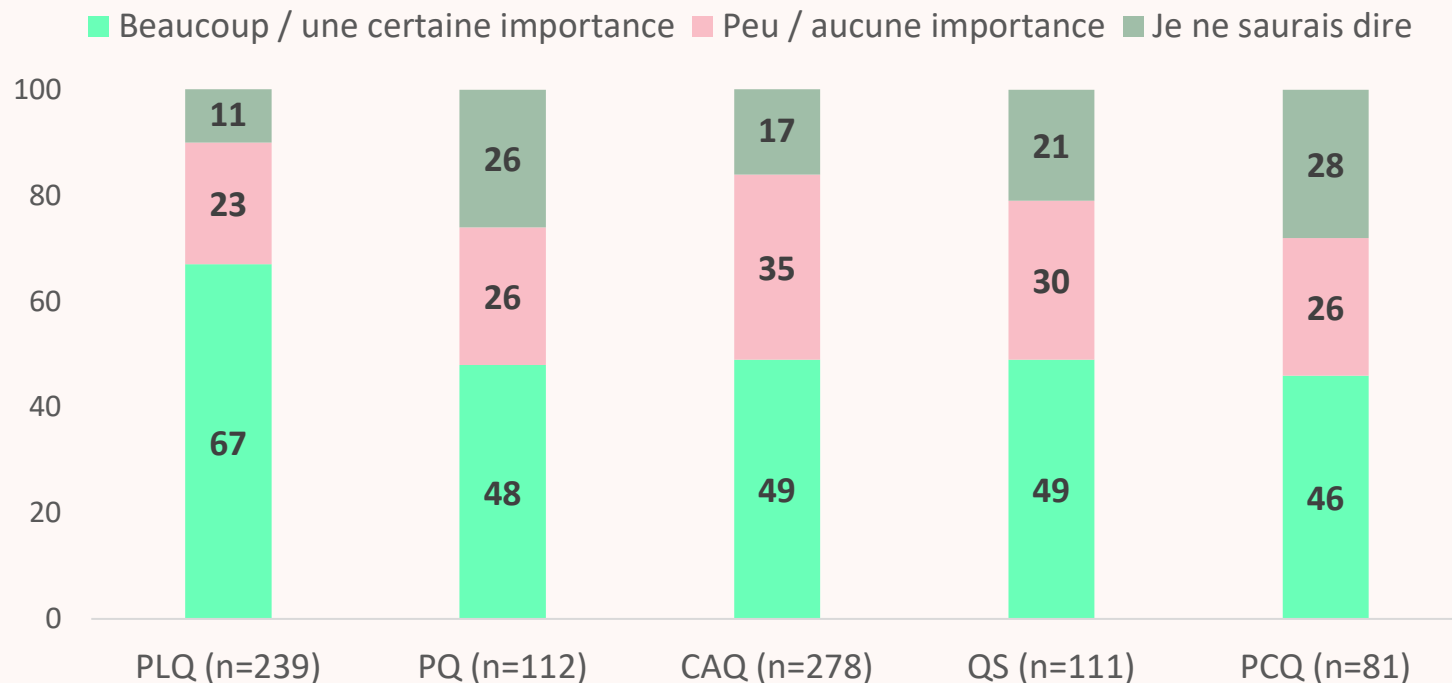


Comme vous le savez peut-être, le Québec est la seule province qui n'a pas signé la nouvelle Constitution que le Canada a adoptée en 1982. Quelle importance accordez-vous personnellement à la signature par le Québec de la Constitution?

Quelle importance accordez-vous personnellement à la signature par le Québec de la Constitution ?

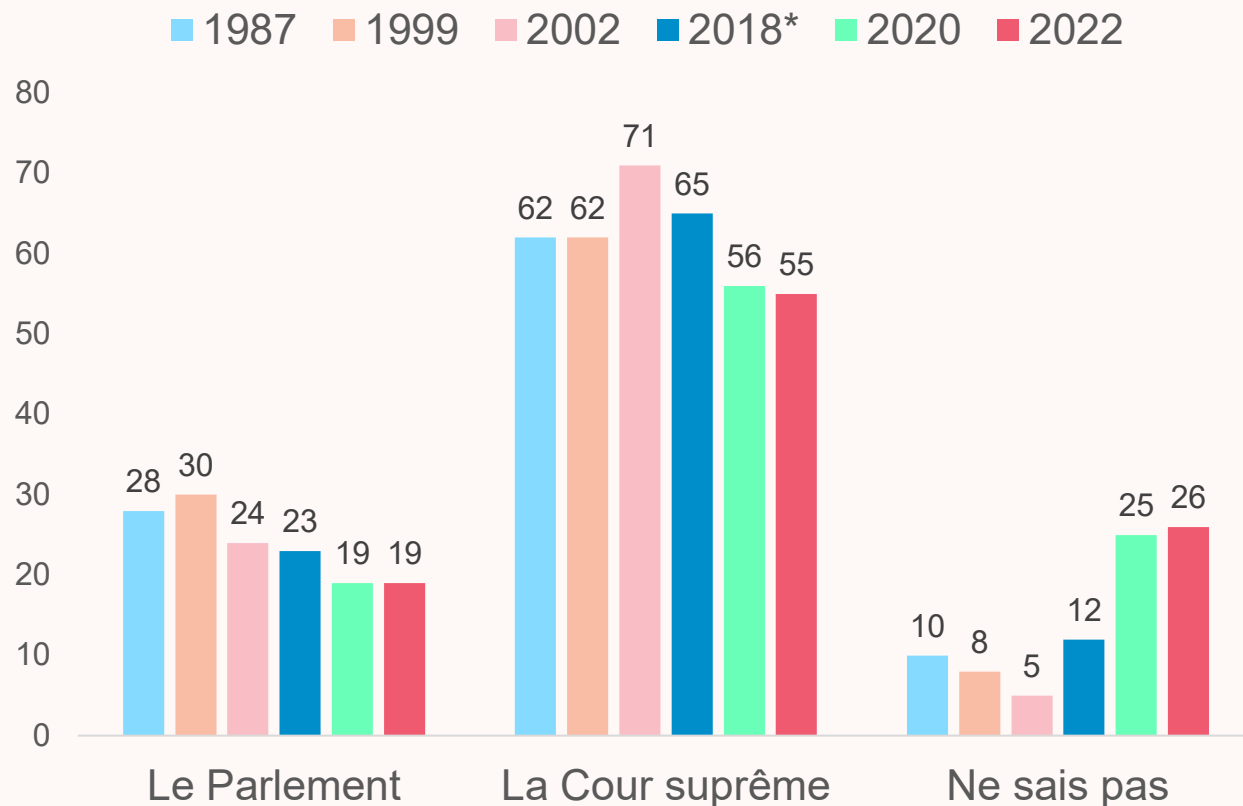
Québec seulement, par intention de vote aux élections provinciales

Beaucoup ou une certaine importance



Comme vous le savez peut-être, le Québec est la seule province qui n'a pas signé la nouvelle Constitution que le Canada a adoptée en 1982. Quelle importance accordez-vous personnellement à la signature par le Québec de la Constitution?

Le Parlement, la Cour et la Charte : qui devrait avoir le dernier mot?



[q44] Lorsque le Parlement vote une loi, mais que la Cour suprême du Canada déclare cette loi inconstitutionnelle parce qu'en conflit avec la Charte des droits, qui devrait avoir le dernier mot, le Parlement ou la Cour suprême?

1987 – York University

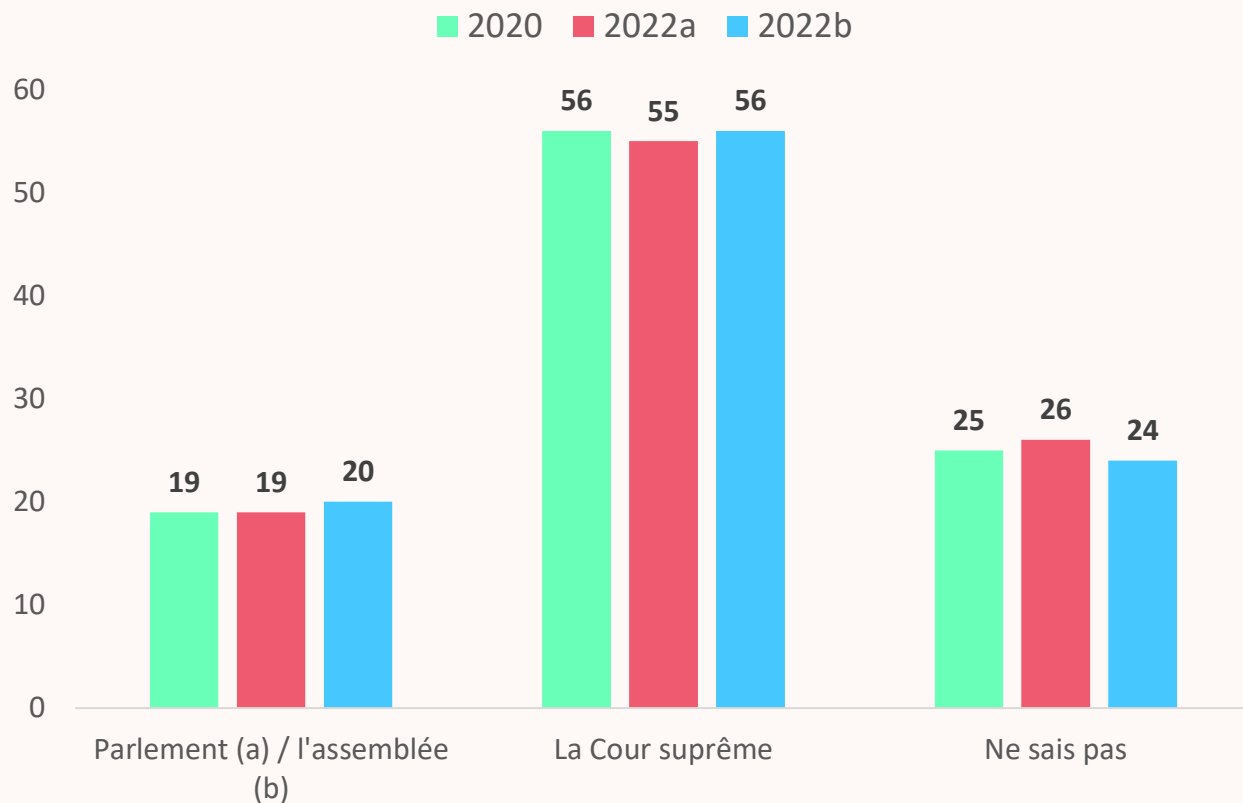
1999 – IRPP

2002 – CRIC

2018 – Environics Institute (Focus Canada)

* 2018: question posée uniquement à ceux qui avaient entendu parler de la Charte (85% de l'échantillon)

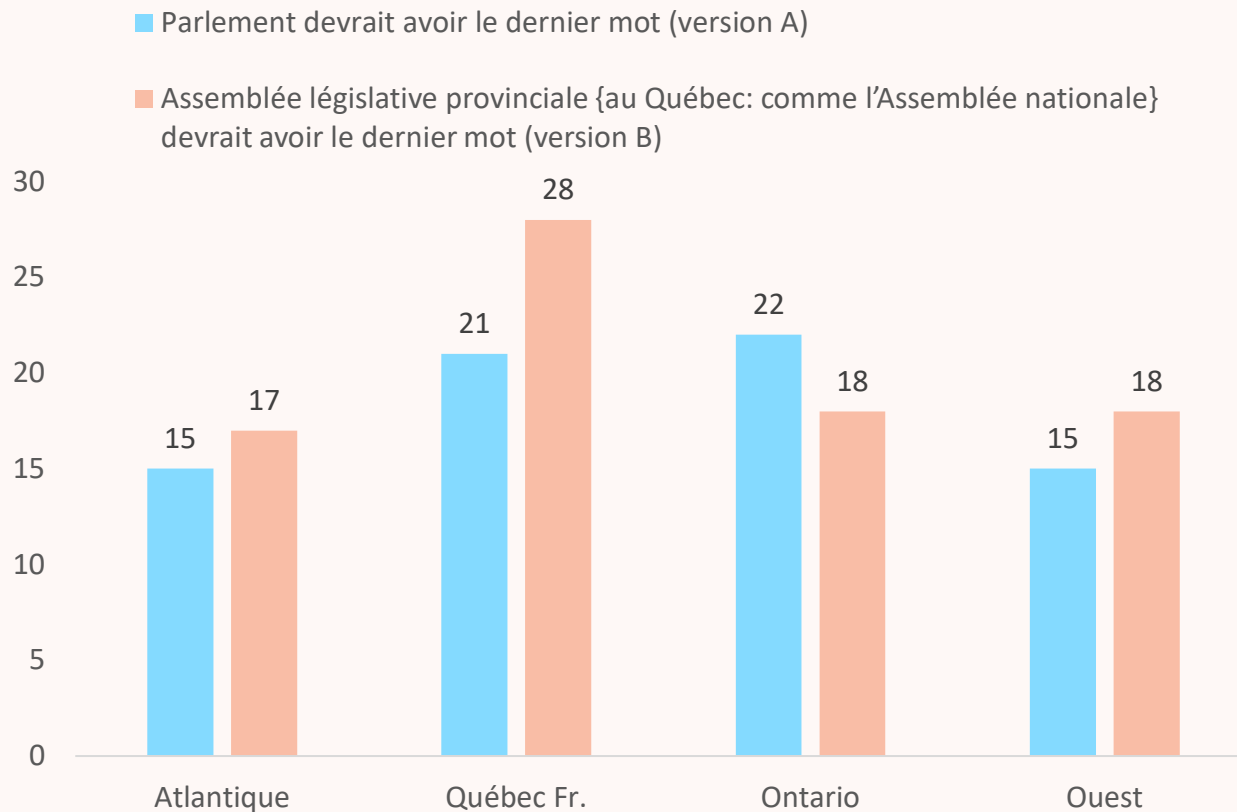
Le Parlement, la Cour et la Charte : qui devrait avoir le dernier mot?



2022 – Version A (50% de l'échantillon):
Lorsque le Parlement vote une loi, mais que la Cour suprême du Canada déclare cette loi inconstitutionnelle parce qu'en conflit avec la Charte des droits, qui devrait avoir le dernier mot, le Parlement ou la Cour suprême?

2022 – Version B (50% de l'échantillon):
Lorsqu'une assemblée législative provinciale {au Québec seulement, ajouter : comme l'Assemblée nationale} vote une loi, ...

Le Parlement / l'assemblée législative devrait avoir le dernier mot (deux versions)

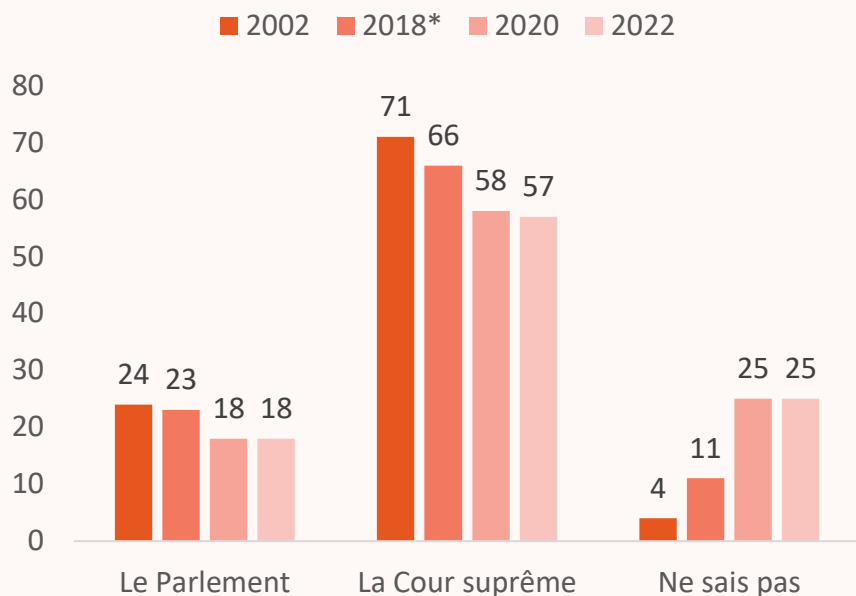


2022 – Version A (50% de l'échantillon):
Lorsque le Parlement vote une loi, mais que la Cour suprême du Canada déclare cette loi inconstitutionnelle parce qu'en conflit avec la Charte des droits, qui devrait avoir le dernier mot, le Parlement ou la Cour suprême?

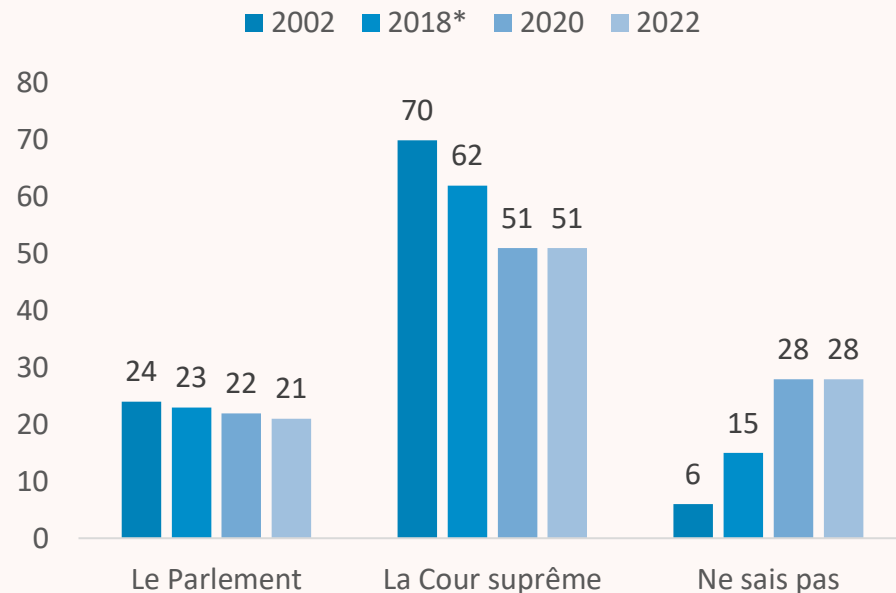
2022 – Version B (50% de l'échantillon):
Lorsqu'une assemblée législative provinciale {au Québec seulement, « comme l'Assemblée nationale »} vote une loi,

Le Parlement, la Cour et la Charte : qui devrait avoir le dernier mot?

Canada hors Québec

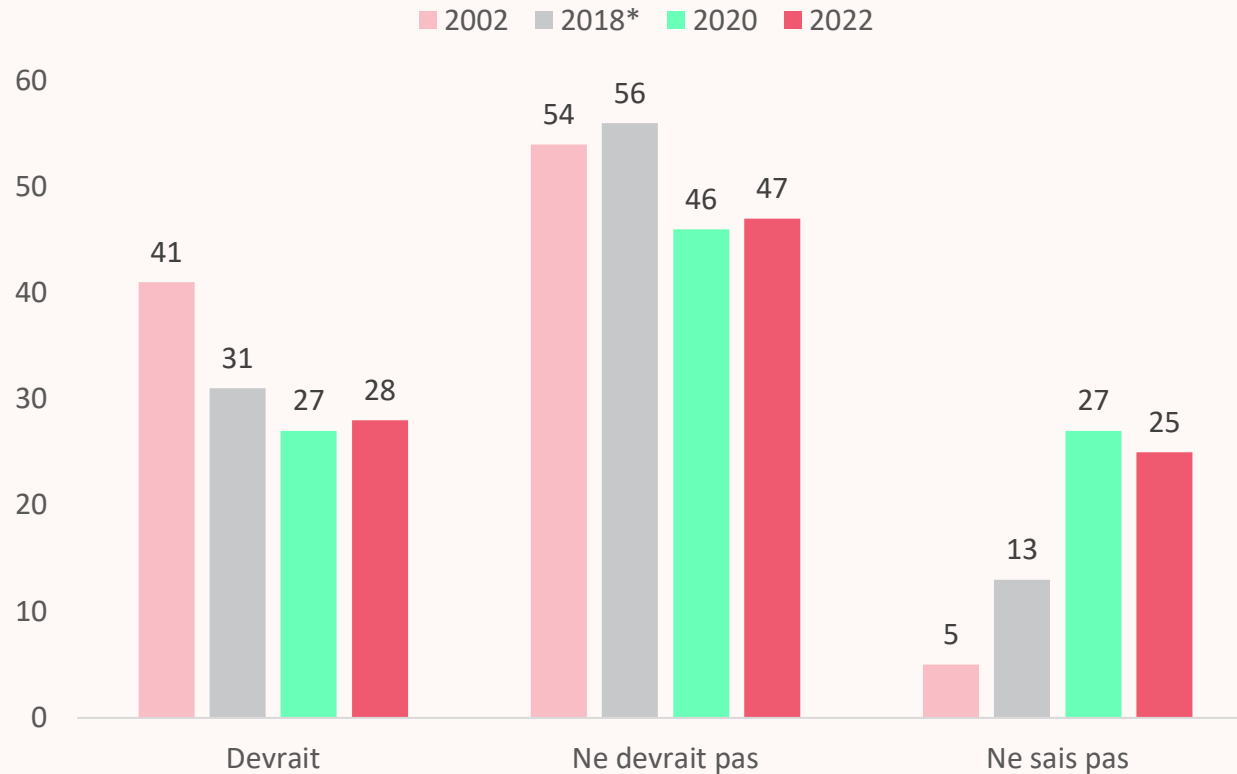


Québec francophones



[q44] Lorsque le Parlement vote une loi, mais que la Cour suprême du Canada déclare cette loi inconstitutionnelle parce qu'en conflit avec la Charte des droits, qui devrait avoir le dernier mot, le Parlement ou la Cour suprême?

Le Parlement, la Cour et la Charte : est-ce que les gouvernements devraient pouvoir déroger à la Charte?



[q45] Comme vous le savez peut-être, dans certains cas, la Constitution canadienne accorde aux gouvernements le pouvoir d'outrepasser les décisions des tribunaux en adoptant une loi, même si les tribunaux ont déclaré cette loi inconstitutionnelle parce qu'elle contrevient à la Charte des droits et libertés. Selon vous, les gouvernements devraient-ils ou ne devraient-ils pas avoir ce pouvoir ?

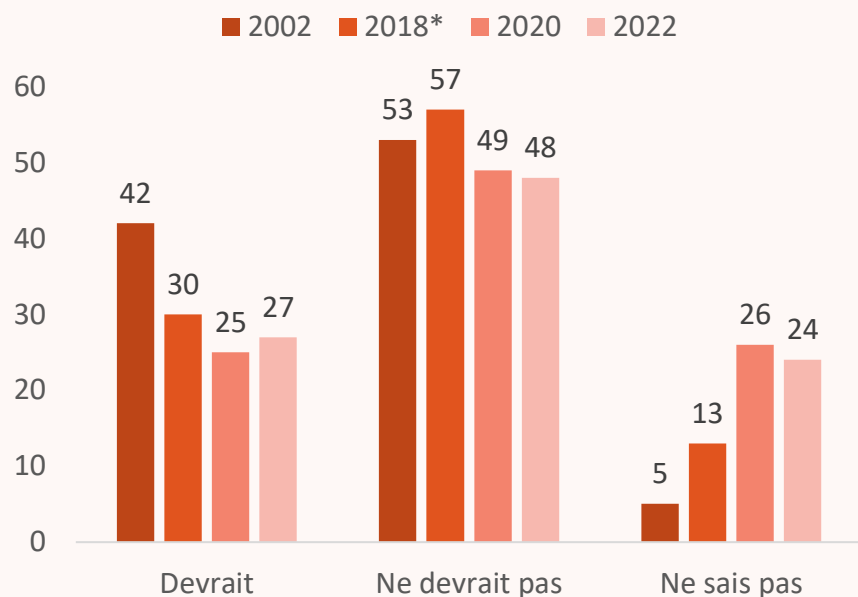
* 2018: question asked only to those who had heard of the Charter (85% of total sample)

2002 – CRIC

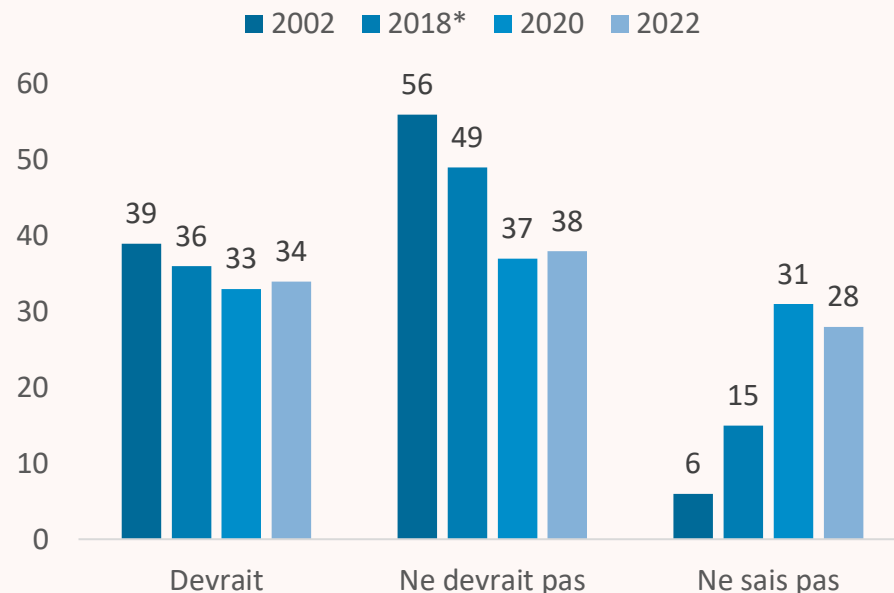
2018 – Environics Institute

Le Parlement, la Cour et la Charte : est-ce que les gouvernements devraient pouvoir déroger à la Charte?

Canada hors Québec



Québec francophones



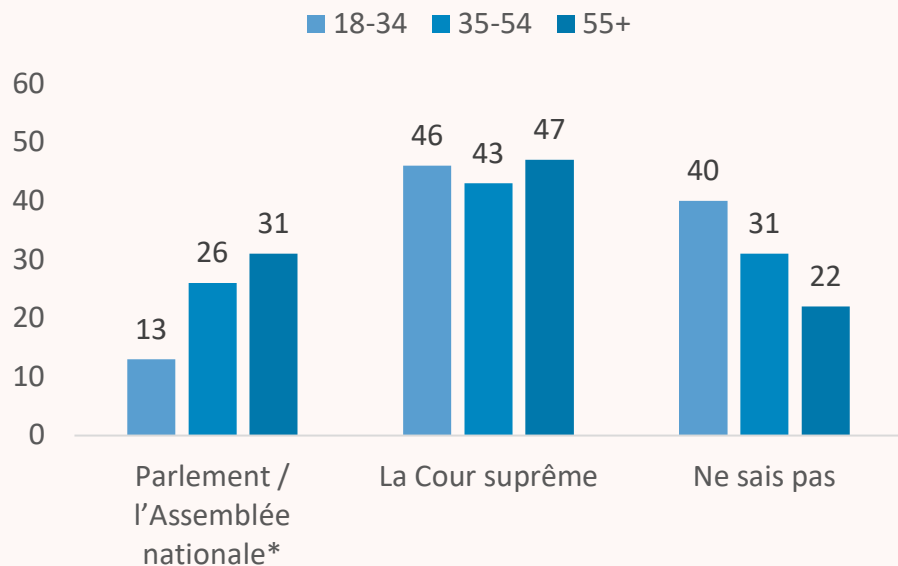
[q45] Comme vous le savez peut-être, dans certains cas, la Constitution canadienne accorde aux gouvernements le pouvoir d'outrepasser les décisions des tribunaux en adoptant une loi, même si les tribunaux ont déclaré cette loi inconstitutionnelle parce qu'elle contrevient à la Charte des droits et libertés. Selon vous, les gouvernements devraient-ils ou ne devraient-ils pas avoir ce pouvoir ?

* 2018: question posée uniquement à ceux qui avaient entendu parler de la Charte (85% de l'échantillon) / langue de l'entrevue et non langue d'usage.

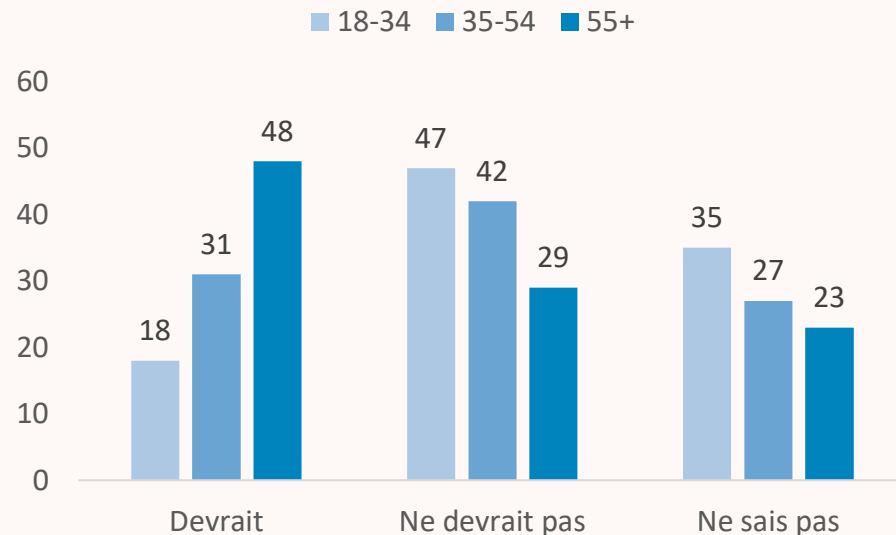
Le Parlement, la Cour et la Charte

Québec francophones seulement

Qui devrait avoir le dernier mot?



Est-ce que les gvts devraient pouvoir déroger à la Charte?



* Les figures combinent les deux versions de cette question, demandées aléatoirement à la moitié de l'échantillon.

La Confédération de demain 2022

Le sondage annuel sur la Confédération de demain est une enquête de référence qui examine les attitudes des Canadiens face à l'exercice du fédéralisme et à la communauté fédérale.

Il s'agit d'un partenariat mené par l'Environics Institute et incluant quatre autres organismes canadiens de premier plan oeuvrant dans le domaine des politiques publiques.



CENTRE
D'EXCELLENCE
SUR LA
FÉDÉRATION
CANADIENNE

CENTRE OF
EXCELLENCE
ON THE
CANADIAN
FEDERATION



CENTRE D'ANALYSE POLITIQUE
CONSTITUTION FÉDÉRALISME

CANADAWEST
FOUNDATION



STFX
UNIVERSITY

BRIAN MULRONEY
INSTITUTE OF GOVERNMENT

Environics
Institute

La Confédération de demain 2022

Méthodologie

L'étude de 2022 est basée sur un sondage auprès de 5461 adultes mené sur le web dans les provinces entre le 18 janvier et le 10 février et au téléphone dans les territoires entre le 6 et le 30 janvier.



Environics Institute

For Survey Research

Dr. Andrew Parkin
Executive Director

andrew.parkin@environics.ca
@parkinac



**confederation
of tomorrow
la Confédération
de demain**

environicsinstitute.org

info@environicsinstitute.org

[@Environics_Ins](https://twitter.com/Environics_Ins)